



Collège Jean Jaurès, SAINT-VIT

## L'engagement consenti doit être reconnu



Le message en vidéo de Ph. Vincent

L'exécutif national a pris acte de l'état actuel d'épuisement, de tension et d'inquiétude des personnels de direction de tous types d'établissements. Nous avons tous vécu, avec nos équipes, une année extrêmement difficile : aujourd'hui, beaucoup d'entre-nous sont dans un état de fatigue jamais atteint. Dans un contexte déjà fort compliqué, nous allons par ailleurs avoir à préparer une rentrée en lycée dans des conditions difficiles et sans beaucoup de garanties en cette fin d'année : c'est sans doute la première fois qu'à ce stade, nous sommes aussi peu assurés de nos capacités à la réussir techniquement. C'est ce constat sur l'état de l'ensemble de notre profession que nous avons porté directement mardi matin à la connaissance de notre ministre sous la forme d'un très net signal d'alerte à l'occasion d'un GNPD qu'il a présidé Rue de Grenelle.

Nos propos ont pu notamment être confortés par les retours de l'enquête menée auprès des collègues de lycée.

Les collègues de collège seront interrogés sur leurs conditions de préparation de rentrée fin août. Nous attendons que le message de remerciements adressé vendredi par Jean-Michel Blanquer se traduise maintenant par la mise en œuvre effective de marques concrètes de reconnaissance. Cette exigence de la profession doit être entendue à très court terme au regard de l'engagement consenti par nos collègues.

Vous pouvez faire confiance au SNPDEN pour faire entendre les attentes fortes des personnels de direction et obtenir ainsi des résultats concrets.

## Un hommage bien mérité

A l'heure où les membres de la communauté éducative des établissements scolaires ont majoritairement quitté les locaux, d'autres continuent d'œuvrer... Que nos pensées se tournent donc un instant, vers les principaux adjoints et proviseurs adjoints.

Tout au long de l'année, aux côtés, et parfois au-devant, de leurs chefs respectifs, ils se sont mobilisés voire exposés.

Aujourd'hui, si la pression inhérente à toutes les missions habituelles, et tous les enjeux d'une préparation de rentrée, légitime leurs inquiétudes, s'ajoute le défi de l'élaboration des emplois du temps. Reports et perturbations des examens, en lycée comme en collège, ont par ricochet encore compliqué ce travail, pour lequel les chefs d'établissement adjoints sont toujours en première ligne. Rappelons qu'un adjoint n'est pourtant jamais seul. Les chefs d'établissement, et les collègues partageant entre eux des services, sauront se montrer solidaires et tout mettre en œuvre pour leur donner les moyens de réussir cette prochaine rentrée !

Ils peuvent compter sur le soutien de leur syndicat et du réseau des collègues qu'il constitue.

### Lundi 8 juillet

Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER)

### Mardi 9

Comité stratégie et développement à l'UNSA-Education  
GNPD au ministère  
Comité technique ministériel de l'Éducation nationale (CTMEN)  
Université d'été sur l'école inclusive

### Mercredi 10

CAPN (fin du mouvement)  
Concertation sur le projet de circulaire de mise en œuvre de l'indemnité de fonctions pour la formation continue adulte (IFFCA) dans les GRETA  
Concertation au cabinet du ministre sur le rapport Charvet « Refonder l'orientation »

### Jeudi 11

Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE)

### Vendredi 12

Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE)  
Comité de suivi Licence-Master-Doctorat (CSLMD)

## Actualités

### RGPD : Collecte des données lors des inscriptions des élèves

Une année après l'entrée en application du RGPD, un certain nombre de documents continuent d'être demandés aux familles lors des opérations d'inscription, en opposition avec la réglementation.

Ce sont par exemple :

- les données de santé considérées comme sensibles au regard du règlement et nécessitant le consentement préalable de la personne concernée lors de la collecte ;
- le numéro de sécurité sociale autrement appelé NIR, souvent demandé par les établissements, notamment sur la fiche d'urgence. C'est interdit au regard du RGPD puisque ce n'est pas une donnée utile (en France on peut être hospitalisé et soigné en urgence sans avoir à fournir ce numéro).

Si la CNIL est pour le moment bienveillante en cas de souci car le RGPD se met en place, il nous faut être très vigilant.

Dans tous les cas, les différents formulaires doivent avoir une mention d'information (principe de transparence), mais aussi limitent la collecte de données uniquement aux informations utiles pour réaliser la finalité du traitement (principe de minimisation).



**Le SNPDEN-UNSA vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous fin août pour le prochain hebdo**

À PROPOS DU **SNPDEN** — Le syndicat des personnels de direction de l'Éducation nationale, SNPDEN-UNSA. Principaux et principaux adjoints des collèges, proviseurs et proviseurs adjoints des lycées et lycées professionnels, EREA, ERPD, enseignement secondaire et supérieur.

21 rue Béranger, 75003 Paris - courrier électronique [siege@snpden.net](mailto:siege@snpden.net) - site Internet [www.snpden.net](http://www.snpden.net) - téléphone 01 49 96 66 66 - Fax 01 49 96 66 69

